



Avis de course

Championnat de Bretagne Raceboard

7 avril 2024

Grade 5A
Ecole de Voile de Trébeurden
Trébeurden



3 route de Traou Meur - 22 560 Trébeurden
Tél : 02 96 23 51 35 Portable : 07.68.41.47.93

Email: ev.trebeurden@gmail.com
Site : <https://ecoledevoiletrebeurden.bzh/>

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2021-2024, incluant l'annexe B.
- Le règlement du Championnat de Bretagne Voile Légère
- Les règlements fédéraux
- les règles de classe Raceboard et Techno 293 OD

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles au plus tard avant le début de la confirmation des inscriptions

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale.

les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse :

<https://ecoledevoiletrebeurden.bzh/regate-championnat-de-bretagne-raceboard-7-avril-2024/>

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 L'épreuve est ouverte aux classes :

- Techno 293 U13 Filles et garçons
- Techno 293 U15 Filles et Garçons
- Techno 293 U17 Filles et Garçons
- Techno Plus Filles et Garçons
- Raceboard Séniors Femmes et Hommes

3.2 Documents exigibles à l'inscription :

a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) une autorisation parentale pour tout membre mineur.

3.3 Les planches admissibles doivent s'inscrire en ligne sur le site internet :

3.4 Pour être considéré comme inscrite à l'épreuve, une planche doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

Les droits à payer sont de 12 €.

L'inscription se fait uniquement en ligne et obligatoirement au plus tard l'avant-veille de l'épreuve à minuit (soit avant vendredi 5 avril 23h59).

6 PROGRAMME

6.1 Confirmation d'inscription :

Date	Horaires
Dimanche 7 avril	9h00 à 10h15

Les confirmations des inscriptions auront lieu dans la grande salle de l'EVT.

6.2 Jour de course :

Date et Horaires	
Dimanche 7 avril à 10h15	Briefing entraîneurs
Dimanche 7 avril à 10h30	Briefing coureurs
Dimanche 7 avril à 11h30	1 ^{er} signal d'avertissement et courses à suivre

Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17h00.

7 PROTECTION DES DONNÉES

7.1 **Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

7.2 **Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

8 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

9 PRIX

Des prix seront décernés aux trois premiers et aux trois premières des séries :

- Techno 293 U13
- Techno 293 U15
- Techno 293 U17
- Techno Plus
- Raceboard Séniors

10 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Christophe OOGHE

ECOLE DE VOILE DE TREBEURDEN

3 route de Traoumeur, 22560 Trébeurden

02 96 23 51 35 07 68 41 47 93

ev.trebeurden@gmail.com



Marées	
Dimanche 7 avril 2024	PM : 05h59 - Coef : 93 BM : 12h28 - Coef : 100 PM : 18h28
	Fermeture port : 9h57 Ouverture port : 14h52

ANNEXE N°1 : ZONE DE COURSE

